



MODALITES DE L'OPERATION HYPERMARCHES

« **Bon d'achat Téléviseurs d'une valeur de 500€ et plus** (hors promotions en cours) **du 19 au 21 septembre 2017** »

Offre réservée aux particuliers

Du mardi 19 au jeudi 21 septembre 2017 uniquement, Carrefour vous offre 15€ euros en bon(s) d'achat par tranche de 100€ d'achat sur tous les téléviseurs d'une valeur de 500€ et plus (hors promotions en cours) disponibles dans l'un de nos hypermarchés à enseigne Carrefour (hors Carrefour drive) situés en France métropolitaine, Corse comprise, à l'exception des magasins **CARREFOUR BAYEUX, LYON CONFLUENCE, VILLEURBANNE, GOUSSAINVILLE, MONTEREAU FAULT YONN, VERNON, ROMORANTIN LANTHENAY, BEAUNE, CHALON S/SAONE NORD, RETHEL, ST GEORGES DES GROSE, ST LO et PLOUZANE**

Pour bénéficier de cette offre :

- Du mardi 19 au jeudi 21 septembre 2017 uniquement, vous devez vous rendre dans l'un des Hypermarchés à enseigne Carrefour participants à l'opération et effectuer un achat pour un montant minimum de 100€ (cent euros) sur les articles concernés (hors promotions), présents et disponibles en magasin.
- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistante de caisse (bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse).
- En fonction du montant de vos achats sur les articles concernés, Carrefour vous remettra un (1), deux (2) ou trois (3) bon(s) d'achat :

1 coupon		2 coupons		3 coupons	
15 € de remise pour	100 € d'achat	soit 1 coupon de	15 €		
30 € de remise pour	200 € d'achat	soit 1 coupon de	30 €		
45 € de remise pour	300 € d'achat	soit 1 coupon de	45 €		
60 € de remise pour	400 € d'achat	soit 1 coupon de	60 €		
75 € de remise pour	500 € d'achat	soit 1 coupon de	75 €		
90 € de remise pour	600 € d'achat	soit 2 coupons de	45 €		
105 € de remise pour	700 € d'achat	soit 1 coupon de	50 €	et 1 coupon de	55 €
120 € de remise pour	800 € d'achat	soit 2 coupons de	60 €		
135 € de remise pour	900 € d'achat	soit 1 coupon de	65 €	et 1 coupon de	70 €
150 € de remise pour	1 000 € d'achat	soit 2 coupons de	75 €		
165 € de remise pour	1 100 € d'achat	soit 3 coupons de	55 €		
180 € de remise pour	1 200 € d'achat	soit 3 coupons de	60 €		
195 € de remise pour	1 300 € d'achat	soit 3 coupons de	65 €		
210 € de remise pour	1 400 € d'achat	soit 3 coupons de	70 €		
225 € de remise pour	1 500 € d'achat	soit 2 coupons de	70 €	et 1 coupon de	85 €
240 € de remise pour	1 600 € d'achat	soit 3 coupons de	80 €		
255 € de remise pour	1 700 € d'achat	soit 2 coupons de	80 €	et 1 coupon de	95 €
270 € de remise pour	1 800 € d'achat	soit 3 coupons de	90 €		
285 € de remise pour	1 900 € d'achat	soit 2 coupons de	90 €	et 1 coupon de	105 €
300 € de remise pour	2 000 € d'achat	soit 3 coupons de	100 €		

ATTENTION :

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 50€ le matin et 50€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).
- **Pour les achats dont le montant est supérieur à 2 000 €, les clients recevront, en caisse, 3 (trois) coupons d'un montant total de 300 € (trois cents euros) et devront se rendre à l'accueil pour percevoir le complément, si nécessaire.**

Utilisation du/des bon(s) d'achat remis en caisse :

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. Il(s) est(sont) valable(s) du **26 septembre au 8 octobre 2017**. En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.
- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** (*Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Parapharmacie et Bijouterie*).
- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) utilisable(s) en une seule fois. Il(s) ne peut(vent) être cédé(s) à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.
- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.